



Récupération TVA sur frais dans l'UE

Par Steph25

Bonjour,

Je suis AE assujetti depuis peu à la TVA et je fais de temps en temps des déplacements en UE, notamment Allemagne.

Je vois bien comment fonctionne l'achat de biens et de prestations concernant la TVA, mais qu'en est-il des frais "divers" donnant droit à une récupération en France (parking, fraction de frais d'essence, restauration...) ?

Par avance, merci de votre aide !

Par Violet

Bonjour Stef25

Lorsque vous demandez :

« ...mais qu'en est-il des frais "divers" donnant droit à une récupération en France (parking, fraction de frais d'essence, restauration...) ? »

en ouvrant le lien suivant vous devriez avoir réponse à votre interrogation :

<https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F31673>

Cordialement.